

Le P'tit Hurlleur

SAUVONS NOS HAMEAUX ET NOTRE QUALITE DE VIE



Association loi 1901, 11 rue de chez Barré 17240 Saint-Germain du Seudre
Contact: asso.secretariat@hurleventsduseudre.org

N°1 AUTOMNE 2020

NON AUX 4 MEGA-EOLIENNES à SAINT-GERMAIN du SEUDRE

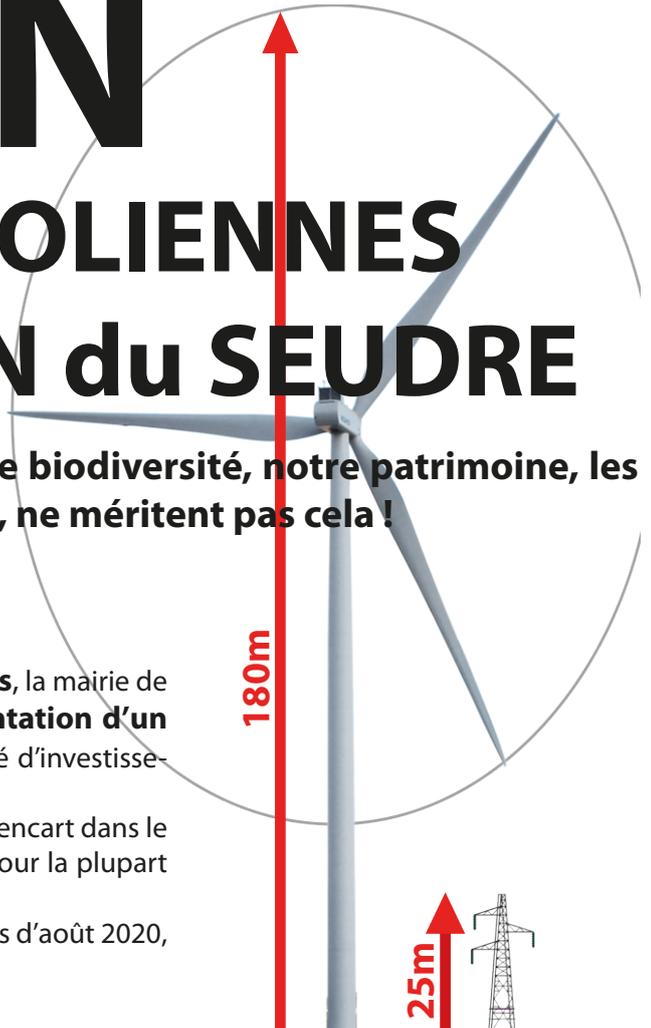
Nos hameaux, nos villages, nos paysages, notre biodiversité, notre patrimoine, les habitants d'aujourd'hui, les enfants de demain, ne méritent pas cela !

EDITORIAL

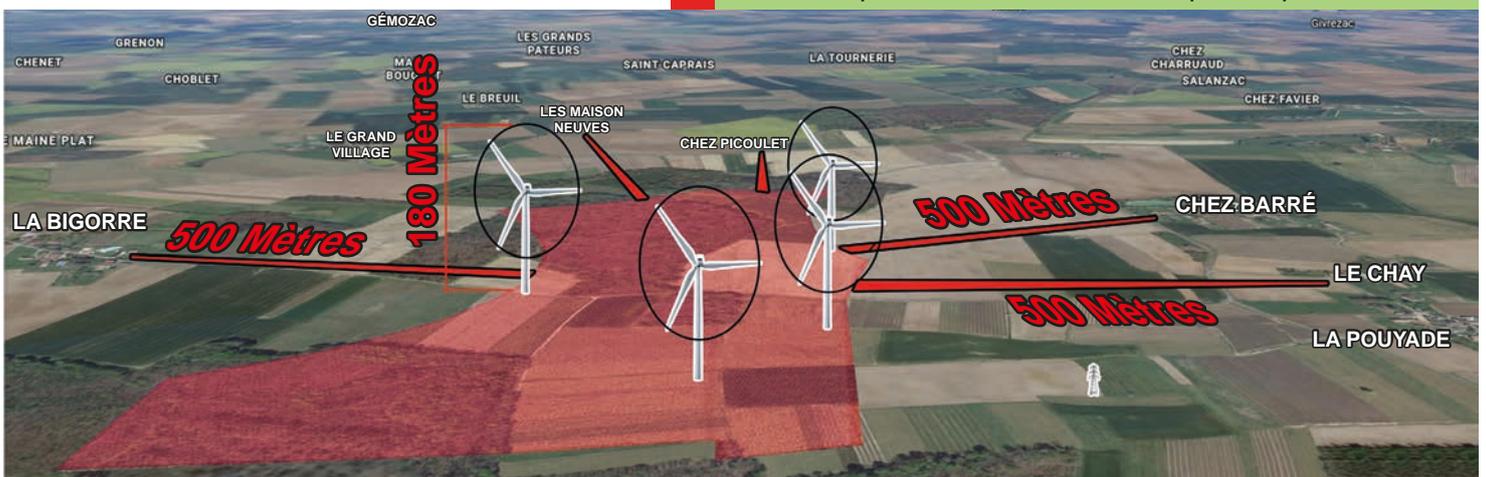
Le 11 juin 2019, **sans aucune consultation de ses administrés**, la mairie de Saint Germain du Seudre a émis un **avis favorable à l'implantation d'un site industriel éolien** sur notre commune et a autorisé la société d'investissement JPee à réaliser les études nécessaires.

Les habitants ont été mis devant le fait accompli par un simple petit encart dans le journal de la commune en juillet 2019, passé largement inaperçu pour la plupart d'entre nous.

C'est avec stupeur que nous avons réalisé l'ampleur du projet au mois d'août 2020, et pris conscience des nuisances qui vont en découler.



ZONE d'implantation des 4 éoliennes prévue par JPee



180m de haut à 500m des premiers hameaux, un projet hors d'échelle !!!

NOTRE PATRIMOINE DEVALUE

Une commune où plus personne ne voudra venir habiter...
Notaires, agents immobiliers, commissaires enquêteurs arrivent à la conclusion d'une dépréciation générale des habitations dans une fourchette de 20 à 40%, atteignant même 50% pour les maisons les plus proches des éoliennes.

L'AHTI (Association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre) a constaté dans un sondage d'opinions auprès de 1280 touristes accueillis que 97% changeraient de destination si des éoliennes étaient visibles, jusqu'à 2 kms (95% de 2 à 10kms).

Les gîtes de France de l'Indre et de Dordogne ne labellisent pas les structures situées dans les zones d'implantation des éoliennes.



3

NOS CHEMINS DEFIGURES

La société d'investissement JPee a obtenu de la mairie les servitudes de nos chemins ruraux pour en faire des chemins d'exploitation ("passage en tous temps et heures de tous véhicules et personnes" nécessaires à la construction et à l'exploitation des éoliennes. Nos routes goudronnées, étroites et sinueuses, rendent l'accès sur zone très difficile.), transformant nos chemins bucoliques en saignées de 6 mètres de large toute hauteur, détruisant à jamais les biotopes de la LOUTRE, batraciens, oiseaux, chiroptères, gibiers et de tous les mammifères qui font la richesse de notre environnement.

— Chemin naturel transformé en autoroute à camion

Je suis contre l'excès d'éoliennes en Charente-Maritime, si on allait jusqu'au bout du projet, on aurait bientôt 500 éoliennes dans le département. Ici, si on en met sur l'estuaire de la Gironde avec les sites de Mortagne et de Talmont, on bousille nos paysages.
Dominique Bussereau



SITE INDUSTRIEL ÉOLIEN, SITE TOURISTIQUE ?



Photomontage vue depuis la Bigorre



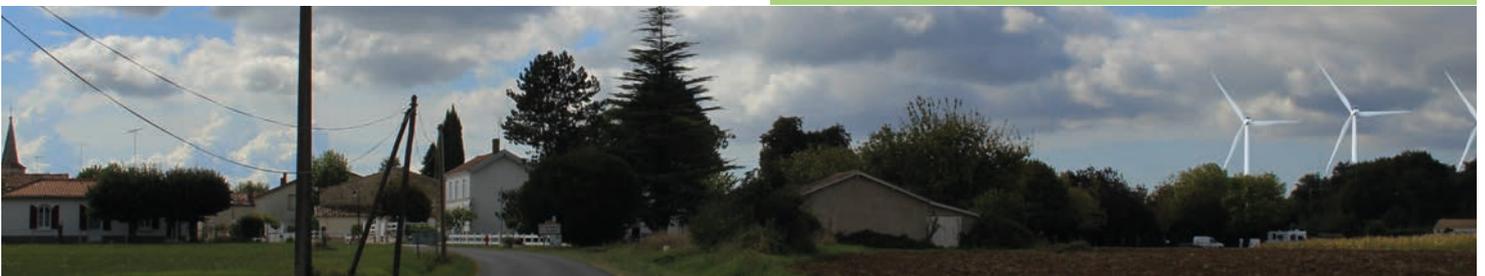
2

Photomontage vue depuis la Pouyade



- Un bruit continu et entêtant pendant des années, nocif pour la santé physique et psychologique des hommes comme des animaux.
- Des infrasons, des effets électromagnétiques, des flash lumineux perturbant le sommeil des habitants à des kms à la ronde.
- Un bouleversement irrémédiable de la biodiversité.
- Des terres de culture sacrifiées, des paysages défigurés.
- Un patrimoine historique et culturel bafoué : églises romanes, site UNESCO de l'hôpital des pèlerins à Pons, villages classés de Talmont sur Gironde, de Mortagne sur Gironde, etc...

Photomontage vue depuis Saint Germain du Seudre



UN BOULEVERSEMENT IRRÉMÉDIABLE DE LA BIODIVERSITÉ



Milan royal en migration, la Bigorre, St Germain du Seudre - 01/11/2020

Hirondelles, rapaces, passereaux, grues...Le site d'implantation sélectionné est situé sur un couloir migratoire.

Hirondelles rustiques en migration, La Bigorre, St Germain du Seudre - 08/10/2020



4



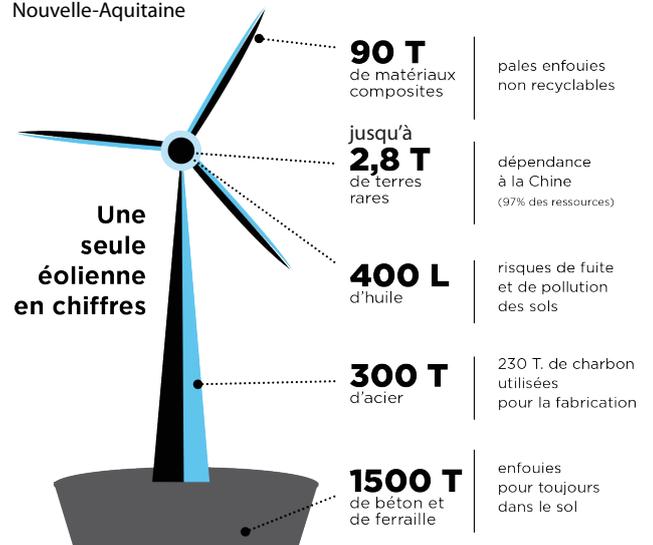
Epreinte de loutre d'Europe, Le Seudre, St Germain du Seudre - 30/10/2020.

La loutre d'Europe est inscrite sur **la liste rouge des espèces menacées.**

ET TOUT CELA POUR QUOI ?

- Pour une énergie coûteuse et peu rentable : les sites industriels éoliens ont un rendement faible(21%). Un tiers de cette électricité est produite dans les périodes creuses, une électricité perdue car on ne sait pas la stocker. Les sites produisent peu avec beaucoup de nuisances.
- Pour des machines difficilement recyclables.
- Pour enrichir les promoteurs qui toucheront les subventions et les bénéficiaires de la revente de l'électricité produite, puis disparaîtront.
- Pour une manne financière relative qui se transforme en gouffre financier pour la commune et les propriétaires, après "disparition" de la société d'investissement, qui se retrouvent à devoir payer le démantèlement de l'éolienne et du socle béton enfoui. Les sommes provisionnées -quand elles le sont- ne sont pas au niveau de coût réel : 450000€/éolienne.

Document :165 associations dénoncent l'invasion éolienne en Nouvelle-Aquitaine



REJOIGNEZ-NOUS ET SOUTENEZ NOTRE COMBAT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse: _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail : _____

J'adhère et je verse ma cotisation par chèque à l'ordre de Association "Les Hurle-Vents du Seudre":

10€ Adhérent

50€ Membre bienfaiteur

Contact : asso.secretariat@hurleventsduseudre.org



Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de "Les Hurle-Vents du Seudre." Conformément à la loi "informatique et libertés" et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, limitation, portabilité ou effacement, en vous adressant au siège de "Les Hurle-Vents du Seudre".